



Financial Services Commission
Mauritius

Communiqué suite à une interview parue dans Le Dimanche/L'hebdo du 20 Octobre 2013

Suite à certains propos rapportés dans une interview parue à la page 6 du journal Le Dimanche/L'Hebdo en date du Dimanche 20 Octobre 2013, la Financial Services Commission (« FSC ») voudrait apporter les précisions suivantes:

- (i) La FSC fait ressortir qu'elle est la seule occupante du bâtiment abritant son siège social, la FSC House à Ebène.
- (ii) En ce qui concerne l'affaire Sunkai, la FSC n'a délivré aucun permis d'opération à la compagnie Sunkai et il est ainsi faux de dire que ses officiers ont dit à la compagnie qu'elle pouvait continuer ses activités.

La FSC a publié tous les détails dans un communiqué en date du 22 Avril 2013 et disponible sur son site web à travers le lien suivant:

<http://www.fscmauritius.org/media/89114/fsc-communique-following-statement-of-mrs-b-ramloll-on-fsc-22-april-2013-updated.pdf>

***Financial Services Commission
21 October 2013***